

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS : LA RÉGLEMENTATION 2016

PARTIE 1 – DÉFINITIONS ET CONDITIONS D'ENCADREMENT

▶ Les accueils collectifs de mineurs	7
Définition	7
Les activités qui ne sont pas soumises à déclaration	7
▶ Les catégories d'accueils collectifs de mineurs	8
▶ Le séjour de vacances	9
Définition	9
La qualification du directeur	9
Le directeur adjoint	10
La possibilité de dérogation	10
La qualification des animateurs	10
Les taux d'encadrement	12
Les ratios diplômés/stagiaires/non qualifiés	12
Directeur et animateur	12
▶ Le séjour court	12
Définition	12
Les conditions d'encadrement	12
▶ L'activité accessoire à un accueil sans hébergement (mini-camp)	13
Définition et cadre général	13
Les modalités d'hébergement	13
Les conditions d'encadrement	13
Les conditions de déclaration	13
▶ Le séjour spécifique	14
Définition	14
Les catégories de séjours spécifiques	14
Les conditions d'encadrement	14
▶ Le séjour de vacances dans une famille	15
Définition	15
Les conditions d'encadrement	15
Les conditions d'hébergement	15
▶ L'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire	16
De nouvelles définitions	16
Tableau de synthèse	16
La qualification du directeur	17
La possibilité de dérogation	18
La direction des accueils de loisirs 80/80	19
La qualification des animateurs	20
Les taux d'encadrement	21
Les ratios diplômés/stagiaires/non qualifiés	22
Peut-on mélanger des enfants de plus ou moins de 6 ans ?	22
Jusqu'à quelle étape de la formation Bafa est-on comptabilisé comme stagiaire ?	22
Les stagiaires en formation professionnelle	22

Peut-on recruter des animateurs de moins de 18 ans ?	22
L'interdiction d'encadrement par des « Services civiques »	22
Direction et animateur	22
▶ L'accueil de jeunes	23
Définition	23
Les conditions d'encadrement	23
▶ L'accueil multi-sites	24
Définition	24
Les conditions de mise en œuvre	24
▶ L'accueil de scoutisme	24
Définition	24
La qualification du directeur	25
La possibilité de dérogation	25
La qualification des animateurs	25
Les taux d'encadrement	25
Les activités en autonomie	25
▶ L'accueil des enfants de moins de 6 ans	26
Un régime d'autorisation	26
Ce qu'on ne peut pas faire avec de jeunes enfants	26
Les taux d'encadrement	26
Recommandations	26

PARTIE 2 – LA RÉFORME DES RYTHMES ÉDUCATIFS

▶ La réglementation de la réforme des rythmes	27
Les fondements de la réforme	27
▶ Choisir une organisation du temps	28
Le décret Peillon	28
Le décret Hamon	28
▶ Les temps périscolaires	29
Accueil périscolaire, garderie ou activité ?	30
Tableau de synthèse	31
▶ Le projet éducatif territorial (PET)	31
Une démarche partenariale	31
Un objectif de continuité éducative	31
L'identification des activités	32
Le comité de pilotage	32
La convention	32
L'arrêté préfectoral	32
Le groupe d'appui départemental	33
▶ Faire aux questions	33

PARTIE 3 – LES LOCAUX

▶ Les locaux d'ACM	34
Les textes Jeunesse et Sports	34

<i>La déclaration préalable des locaux d'hébergement</i>	34	<i>Les points d'attention</i>	50
<i>Consulter le fichier national des locaux d'hébergement</i>	35	<i>Pique-niques</i>	50
<i>Faut-il déclarer au préalable les locaux sans hébergement ?</i>	35	<i>Déclaration et contrôle</i>	51
<i>La particularité de l'accueil des moins de 6 ans</i>	35	<i>La TIAC</i>	51
<i>Tous les ACM sont-ils des ERP ?</i>	36	▶ Le tabac et l'alcool	51
<i>Le classement des ERP</i>	36	<i>L'interdiction de fumer</i>	51
<i>L'autorisation municipale d'ouverture</i>	36	<i>L'alcool en accueil collectif de mineurs</i>	51
<i>Les exceptions</i>	37	▶ Les déplacements	52
<i>Le cas particulier des hôtels</i>	37	<i>Les déplacements à pied</i>	52
▶ L'hébergement hors locaux : le camping	38	<i>Les déplacements à vélo</i>	52
<i>Où camper ?</i>	38	▶ Les transports	53
<i>Le « camp fixe »</i>	38	<i>Le transport en voitures personnelles</i>	53
<i>Le camping sauvage</i>	38	<i>Le transport en car</i>	53

PARTIE 4 – LES OBLIGATIONS COMMUNES

▶ Les nouvelles conditions de déclaration	39	▶ La sécurité incendie	54
<i>Fiche unique de déclaration pour le périscolaire</i>	39	<i>Le registre de sécurité</i>	54
<i>Déclaration tous les 3 ans pour les autres accueils sans hébergement</i>	39	<i>L'exercice d'évacuation incendie</i>	55
<i>Délivrance plus tardive des récépissés</i>	39	<i>Les autres obligations</i>	54
<i>La dématérialisation et l'automatisation des récépissés</i>	40	▶ L'accident	55
<i>La valeur du récépissé</i>	40	<i>Les obligations réglementaires</i>	55
<i>L'accusé de réception</i>	40	<i>La déclaration d'accident grave à la DDCC</i>	55
<i>Le contrôle réglementaire</i>	41	<i>La conduite à tenir en cas d'accident</i>	56
<i>Des schémas pour visualiser</i>	41	<i>Les autres déclarations</i>	56
<i>Les modalités de déclaration des accueils (tableau de synthèse)</i>	42		
▶ Le projet éducatif	43		
▶ Le projet pédagogique	44		
▶ Les assurances	44		
<i>L'assurance en responsabilité civile</i>	44		
<i>L'assurance individuelle accident</i>	45		
<i>L'attestation d'assurance</i>	45		
<i>L'assurance des locaux</i>	45		
▶ La vérification des incapacités pénales	45		
<i>La vérification automatique par les DDCC</i>	45		
<i>Renseigner le logiciel avec soin</i>	46		
▶ Les interdictions administratives	46		

PARTIE 5 – HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

▶ La santé	47	▶ Les sanctions administratives	61
<i>Le rôle de l'assistant sanitaire</i>	47	<i>L'injonction</i>	61
<i>Les conditions sanitaires d'admission d'un mineur en ACM</i>	47	<i>La suspension</i>	61
<i>Les vaccinations obligatoires</i>	47	<i>L'interdiction</i>	61
<i>L'obligation de certificat médical</i>	48	<i>L'interruption de l'accueil</i>	61
<i>L'autorisation d'opérer</i>	48	<i>La fermeture des locaux ou de l'accueil</i>	61
<i>Les conditions sanitaires pour le personnel</i>	48	<i>Les mesures applicables aux personnes morales organisatrices</i>	61
<i>L'infirmier</i>	48	▶ Le silence de l'administration	63
<i>Le registre de soins</i>	48	<i>Une liste sur Légifrance</i>	63
<i>Le contenu de la trousse de premiers secours</i>	48	<i>Les exceptions en 40 décrets</i>	63
<i>Le lien avec les parents</i>	49	<i>Le champ Jeunesse et Sports</i>	63
▶ L'hygiène alimentaire	49	<i>Tableau 1 : pour ces procédures,</i>	
<i>HACCP</i>	49	<i>le silence de l'administration vaut accord</i>	64
		<i>Tableau 2 : pour ces procédures,</i>	
		<i>le silence de l'administration vaut rejet</i>	65

PARTIE 6 – LES RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

▶ L'inspection et les contrôles	57
<i>Le rôle de la DDCC</i>	57
<i>Un cadre pour l'inspection</i>	57
<i>Comment se passe une inspection ?</i>	57
<i>Le contenu de la fiche d'évaluation et de contrôle (tableau)</i>	58
<i>Les autres services</i>	60
<i>Les dispositions à prendre</i>	60
<i>Les documents à présenter en cas d'inspection</i>	60
<i>Les affichages obligatoires</i>	61

PARTIE 7 – ACTIVITÉS PHYSIQUES

▶ La pratique d'activités physiques	66	▶ Raquettes à neige	80
Le cadre juridique	66	Promenade en raquette	80
Jeu ou déplacement	66	Randonnée en raquette	80
Les autres activités physiques	66	▶ Ski et activités assimilées	81
Du projet éducatif au projet d'activité	66	▶ Spéléologie	81
Le rôle de l'encadrant	67	▶ Sports aériens	82
Le rôle des animateurs et autres accompagnateurs	67	▶ Surf	82
Les qualifications de l'encadrant d'activités physiques	67	▶ Tir à l'arc	82
Ce qui peut encore être encadré par les animateurs (tableau)	68	▶ Voile	83
Le recours à un prestataire extérieur	68	Navigation diurne sur planche à voile, dériveur léger	
▶ Le test préalable à la pratique des activités nautiques	70	ou multicoque léger à moins de 2 milles nautiques d'un abri	83
Dans les accueils de loisirs, séjours de vacances		Navigation diurne sur une embarcation dans laquelle se trouvent	
et accueils de scoutisme	70	l'encadrant et les participants à moins de 2 milles nautiques	
Dans les autres catégories d'accueil	70	d'un abri	83
▶ Alpinisme	71	Navigation au-delà de 2 milles nautiques d'un abri	83
▶ Baignade	72	Navigation dans le cadre du scoutisme marin	83
Activités en piscine ou baignade aménagée et surveillée	72	▶ Vol libre	84
Activités en dehors des piscines ou baignades aménagées		Parapente et aile delta : manipulation sur terrain plat	
et surveillées	72	et pente-école, simulateur, treuil	84
Les mineurs de plus de 14 ans	72	Vol en parapente et aile delta	84
Conseils et recommandations	72	Vol biplace (parapente et deltaplane)	84
▶ Canoë, kayak et activités assimilées	73	Activités de glisse aéroractée nautique	85
Activité de découverte	73	Activités de glisse aéroractée terrestre	85
Activité de perfectionnement	73	▶ VTT (vélo tout terrain)	85
▶ Canyonisme (descente de canyon)	74	Randonnée à VTT sur terrain peu ou pas accidenté	85
▶ Char à voile	74	Activité de VTT sur tout type de terrain	85
▶ Équitation	75		
Approche de l'animal et découverte de l'activité au pas	75		
Activité de promenade équestre en extérieur sur une journée	75		
Activité de randonnée équestre montée de plus d'une journée	75		
Apprentissage de l'équitation	75		
▶ Escalade	75		
Activité d'escalade en deçà du premier relais	75		
Activité d'escalade au-delà du premier relais	76		
▶ Karting	76		
▶ Motocyclisme et activités assimilées	77		
Apprentissage de la maîtrise d'un véhicule terrestre motorisé			
à guidon (motocycle, quad, cyclomoteur, etc.)	77		
Itinérance sur voies ouvertes à la circulation publique	77		
▶ Nage en eau vive	78		
Activité de découverte de la nage en eau vive	78		
Activité de perfectionnement de la nage en eau vive	78		
▶ Plongée subaquatique	78		
▶ Radeau et activités de navigation assimilées	79		
▶ Randonnée pédestre	79		
Randonnée pédestre	79		
Randonnée pédestre en montagne	80		

PARTIE 8 – LE BAFa ET LE BAFd

▶ Que sont le Bafa et le Bafd ?	86
▶ Le cursus Bafa	86
L'objectif de la formation Bafa	86
S'inscrire au Bafa	87
Les étapes du Bafa	87
30 mois de formation	88
Le jury Bafa	88
Qualifications complémentaires	88
Le parcours Bafa (schéma)	89
▶ Le cursus Bafd	90
S'inscrire au Bafd	90
L'objectif de la formation Bafd	90
Les étapes du Bafd	90
4 ans de formation	91
Le bilan de formation	92
Le jury Bafd	92
Le renouvellement d'autorisation d'exercer	92
Le parcours Bafd (schéma)	93

LES PRINCIPAUX TEXTES DE RÉFÉRENCE